

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-348/SG/CG approuvant la délibération

n° 71-348/SG/CG

Ministère
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1971

Date de publication
12 novembre 1971

Date du numéro
25 mars 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 11-70/CPS du 11 décembre 1970 modifiée par la délibération n° 2-71/CPS du 8 février 1971 du Conseil d'administration de la Caisse des Prestations sociales habilitant son président à passer, au nom de ladite Caisse, avec le Territoire Français des Afars et des Issas la convention portant sur un emprunt d'un montant global de quarante-cinq millions (45.000.000) de francs Djibouti destiné au financement de l'installation d'une nouvelle conduite de refoulement entre les stations de pompage d'Ambouli et les réservoirs de la ville de Djibouti.